

COMMUNIQUÉ

Objet : Lancement de l'expérimentation de composteurs collectables à Châtel

Dans la continuité de sa politique de valorisation des biodéchets, la communauté de communes Pays d'Évian – vallée d'Abondance (CCPEVA) engage une **nouvelle phase d'expérimentation** sur la commune de Châtel.

À compter du **24 avril 2026**, des **composteurs collectables (dits "grutables")** seront déployés sur plusieurs secteurs de la commune. Ce dispositif :

- Vise à adapter la collecte des biodéchets aux spécificités locales, notamment en zone de montagne et à forte fréquentation touristique.
- Vient en complément des composteurs collectifs et individuels
- Teste un système analogue aux abri bacs déployés en zone urbaine, qui permet une collecte moins fréquente.

Emplacements des points de collecte

16 points d'apport volontaires seront équipés de composteurs sur les secteurs suivants :

La Ravine – Villapeyron – Route du Linga – Route des Freinets – Route de Thonon – Vannes – Petit Chatel – Route du Boude – Amont de la Béchigne

Distribution des bioseaux

Les habitants concernés pourront se procurer un bioseau selon plusieurs modalités :

- **Déchetterie de Châtel**
Mardi / Jeudi / Samedi : 8h30–11h45 et 13h30–17h45
- **Siège de la CCPEVA (Publier)**
851 avenue des Rives du Léman – du lundi au vendredi : 9h–12h / 13h30–17h
- **Marché de Châtel**
Présence des ambassadeurs du tri le **mercredi 29 avril 2026**
- **Centre Technique Municipal de Châtel (permanences)**
 - Lundi 4 mai : 9h–12h / 14h–17h
 - Mardi 5 mai : 9h–12h / 14h–17h

Cette expérimentation permettra d'évaluer l'efficacité de ce type d'équipement en complément, en vue d'un éventuel déploiement élargi.

Plus d'information sur cc-peva.fr/biodechets

OBJECTIFS  **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

La CCPEVA s'implique dans les 17 objectifs de développement durable de l'ONU

Contact presse (*ne pas communiquer au public*) :

- Service prévention et gestion des déchets. spgd@cc-peva.fr
- Service communication. communication@cc-peva.fr